

COMPTE-RENDU  
SUR  
L'ADMINISTRATION  
PENDANT L'ANNÉE 1882

---

Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 15 décembre 1861, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1882.

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 8 mars 1862, et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 42 de celle-ci, savoir :

- 1<sup>o</sup> Département de Justice et Police ;
  - 2<sup>o</sup> Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
  - 3<sup>o</sup> Département de l'Intérieur ;
  - 4<sup>o</sup> Département de l'Agriculture et du Commerce ;
  - 5<sup>o</sup> Département Militaire ;
  - 6<sup>o</sup> Département des Travaux publics ;
  - 7<sup>o</sup> Département des Finances.
-

# ACADÉMIE

---

## CORPS ENSEIGNANT

### *Professeurs ordinaires.*

MM. les professeurs.	Branches
AMSTEIN,	Mécanique théorique.
BAUDAT,	Langue et littérature grecques.
BESANÇON,	Langue et littérature latines.
BRUNNER,	Chimie organique et inorganique.
CARRARD,	Droit public. Droit internat., etc.
CHAPUIS,	Théologie exégétique du Nouv.-Test.
DANDIRAN,	Théologie historique et Philosophie au Gymnase.
DE SENARCLENS,	Droit romain.
DUFOUR, Henri,	Physique.
DUPERREX,	Histoire.
DURAND,	Théologie systématique.
GAUDARD,	Construction.
LEHR,	Droit français et Législation comparée.
MARGUET,	Mathématiques.
MAURER,	Langue et littérature allemandes.
RAMBERT,	Langue et littérature françaises.
RENEVIER,	Géologie, etc.
SCHNETZLER,	Sciences naturelles.
SECRETAN, Ch.,	Philosophie.
VUILLEUMIER, H.,	Théologie exégétique de l'Anc.-Test.
WALRAS,	Economie politique.

*Professeurs extraordinaires.*

MM. les professeurs	Branches
BRÉLAZ,	Chimie générale et industrielle.
BUGNION, doct <sup>r</sup>	Anatomie.
BUTTIN,	Pharmacie.
CHASTELLAIN,	Pharmacognosie.
DUFOUR, Ch ,	Cosmographie et Astronomie.
DUFOUR, Marc,	Hygiène.
DUPERTHUIS,	Mathématiques, chef des Tra- vaux graphiques.
DU PLESSIS,	Zoologie, Anatomie comparée. etc.
FAVEY,	Droit pénal et procédure pénale.
GRENIER, Will <sup>m</sup> ,	Physique industrielle et Méca- nique industrielle.
GRENIER, Louis,	Droit civil et procédure civile.
HERZEN,	Physiologie.
RECORDON,	Architecture.
SECRETAN, Alf., d <sup>r</sup>	Médecine légale.
WUILLEUMIER, S., p <sup>r</sup> ,	Théologie pratique.
VULLIET, Aug.	Langue et littérature françaises.

*Professeurs agrégés.*

MM les professeurs.	Branches
CHUARD,	Chimie.
DUCASSE,	Philosophie.
HUC-MAZELET,	Histoire.
KRAEMER,	Chimie.

## OBSERVATIONS

M. Eugène Rambert a été installé en qualité de professeur ordinaire de langue et de littérature

françaises; M. Eugène Renevier, en qualité de professeur ordinaire de géologie, le 1<sup>er</sup> novembre 1881.

M. Recordon, architecte à Lausanne, a été nommé à la fin de l'année 1881, professeur d'architecture en remplacement de M. Bourrit, démissionnaire. Il a commencé ses cours au mois de janvier 1882.

M. W. Grenier, professeur de physique et de mécanique industrielles, ayant dû renoncer à se charger du premier de ces cours, il a été remplacé dans le courant de l'été, par M. Ch. Dapples, ingénieur, pour l'année 1882-1883.

La création d'une section Médicale de la Faculté des Sciences a nécessité l'appel de deux professeurs extraordinaires, M. le docteur Bugnion, pour l'enseignement de l'anatomie, et M. le docteur Herzen, précédemment à Florence, pour celui de la physiologie.

M. le professeur Gøergens, attaché naguère à l'Université de Berne, a bien voulu faire dans la Faculté des Lettres, durant le semestre d'été, un cours élémentaire de langue arabe. Le titre de professeur agrégé lui a été conféré à ce propos.

MM. Kraemer et Chuard, assistants de M. le Directeur de l'Ecole de pharmacie, faisant régulièrement des cours dans cette section de la Faculté des Sciences, ont été également nommés professeurs agrégés.

M. le pasteur Ducasse a fait, pendant le semestre d'hiver 1881-1882, un cours d'esthétique dans la Faculté des Lettres.

## ÉLÈVES

En 1881-1882, les étudiants et les externes présentaient l'effectif suivant :

## GYMNASE

N.-B. — La section scientifique ayant été supprimée, tous les élèves du Gymnase se trouvent répartis dans une seule division comprenant deux classes et cinq semestres.

	Hiver	Eté
Elèves <i>réguliers</i> vaudois. . . . .	74	72
» » suisses non vaudois. . . . .	9	9
» » étrangers . . . . .	4	4
Total. . . . .	<u>87</u>	<u>85</u>

	Hiver	Eté.
Elèves <i>externes</i> vaudois. . . . .	7	6
» » suisses . . . . .	5	4
» » étrangers . . . . .	2	2
Total. . . . .	<u>14</u>	<u>12</u>

*Récapitulation.*

	Hiver.	Eté
Elèves réguliers . . . . .	87	85
» externes . . . . .	14	12
Total. . . . .	<u>101</u>	<u>97</u>

## FACULTÉ DES LETTRES

	Hiver.	Ete.	
Etudiants <i>réguliers</i> vaudois . . . . .	17	17	(7 en congé)
» » suisses . . . . .	3	4	
Total. . . . .	20	21	

	Hiver.	Ete		
		Anc	Nouv.	
<i>Externes</i> vaudois . . . . .	3	2	—	—
» suisses. . . . .	11	2	3	3
» étrangers. . . . .	9	6	10	10
Total. . . . .	23	10	13	13

### *Récapitulation.*

Etudiants réguliers . . . . .	20	21	
Externes . . . . .	23	23	
Total. . . . .	43	44	

## FACULTÉ DES SCIENCES

### *Section des Sciences physiques.*

	Hiver	Ete.	
Etudiants vaudois . . . . .	4	4	
Total. . . . .	4	4	
<i>Externes</i> vaudois . . . . .	1	1	
» — suisses, non vaudois. . . . .	2	2	
Total. . . . .	3	3	

*Section des Sciences mathématiques.*

<i>Etudiants</i> vaudois. . . . .	2	2
Total. . . . .	<u>2</u>	<u>2</u>

*Section des Sciences médicales.*

<i>Etudiants</i> vaudois. . . . .	8	8
» suisses, non vaudois. . . . .	—	1
Total. . . . .	<u>8</u>	<u>9</u>

Anc. Nouv

<i>Externes</i> vaudois . . . . .	1	1	—
» suisses, non vaudois . . . . .	4	2	2
Total. . . . .	<u>5</u>	<u>3</u>	<u>2</u>

*Section de Pharmacie.*

<i>Etudiants</i> vaudois. . . . .	9	8
» suisses, non vaudois. . . . .	6	6
» étrangers . . . . .	1	1
Total. . . . .	<u>16</u>	<u>15</u>

<i>Externes</i> vaudois . . . . .	4	1	—
» suisses, non vaudois. . . . .	4	1	1
» étrangers. . . . .	2	2	—
Total. . . . .	<u>10</u>	<u>4</u>	<u>1</u>

*Récapitulation.*

	Hiver.	Ete.
Etudiants réguliers . . . . .	30	30
Externes . . . . .	18	13
Total. . . . .	<u>48</u>	<u>43</u>

## FACULTÉ TECHNIQUE

<i>Etudiants</i> vaudois. . . . .	11	11
» suisses, non vaudois . . . . .	3	3
» étrangers . . . . .	8	7
Total. . . . .	<u>22</u>	<u>21</u>
<i>Externes</i> vaudois . . . . .	1	1
» suisses, non vaudois. . . . .	2	1
» étrangers. . . . .	2	—
Total. . . . .	<u>5</u>	<u>2</u>

*Récapitulation.*

Etudiants réguliers . . . . .	22	21
Externes . . . . .	5	2
Total. . . . .	<u>27</u>	<u>23</u>

## FACULTÉ DE THÉOLOGIE

<i>Etudiants</i> vaudois. . . . .	18	18
» suisses, non vaudois. . . . .	1	2
» étrangers . . . . .	2	2
Total. . . . .	<u>21</u>	<u>22</u>



ACADEMIE

71

Etudiants réguliers . . . . .	21	22
<i>Externes</i> vaudois. . . . .	1	1
	<hr/>	
<i>Récapitulation.</i> . . . .	22	23
	<hr/>	

FACULTÉ DE DROIT

<i>Etudiants</i> vaudois. . . . .	8	8
» étrangers . . . . .	3	2
	<hr/>	
Total. . . . .	11	10
	<hr/>	

	Hiver	Eté	
		Anc	Nouv
<i>Externes</i> vaudois . . . . .	13	6	—
» suisses, non vaudois . . . .	4	1	2
» étrangers. . . . .	7	—	16
	<hr/>		
Total. . . . .	24	7	18

*Récapitulation.*

Etudiants réguliers . . . . .	11	10
<i>Externes</i> . . . . .	24	25
	<hr/>	
Total. . . . .	35	35
	<hr/>	

*Résumé.*

Gymnase . . . . .	101	97
Faculté des lettres. . . . .	43	44
Faculté des sciences :		
Section des sciences physiques et mathématiques. . . . .	9	9
» » sciences médicales . . . .	13	14
	<hr/>	

*A reporter* 166 164

	<i>Report</i>	166	164
Section de pharmacie . . . . .	26	20	
Faculté technique. . . . .	27	23	
» de Théologie. . . . .	22	23	
» de Droit . . . . .	35	35	
Total. . . . .	<u>276</u>	<u>265</u>	

Pendant le semestre d'été de l'année académique 1881-1882, la classe intermédiaire, comprise désormais comme 1<sup>er</sup> semestre de la 1<sup>re</sup> année, a compté *trente élèves réguliers et quatre externes* se répartissant comme suit: 5 Vaudois, 5 Suisses non vaudois, 4 étrangers à la Suisse.

### EXAMENS

Les examens promoteurs subis par les élèves du Gymnase et des diverses Facultés ont présenté les résultats suivants :

	Ont subi les examens	Pro- mus	Non promus
GYMNASE, 1 <sup>re</sup> année . . . . .	41	33	8
» 2 <sup>me</sup> » (diplômés). . . . .	43	38	5
	7 ext.		4 ext.
FACULTE DES LETTRES. . . . .	11	11	—
» » SCIENCES (physiques). . . . .	4	4	—
» » » (mathém <sup>es</sup> ). . . . .	2	2	—
» TECHNIQUE, 1 <sup>re</sup> année . . . . .	4	4	—
» » 2 <sup>e</sup> » . . . . .	7	7	—
» » 3 <sup>e</sup> » . . . . .	7	6	1
» DE THEOLOGIE, 1 <sup>er</sup> degré . . . . .	9	6	3
	1 ext.		
» » 2 <sup>e</sup> » . . . . .	2	2	—
» DE DROIT (baccalaureat) . . . . .	3	2	1

**PRIX**

Comme les années précédentes, l'Académie, se conformant à la destination de la fondation Gay, a appliqué le revenu de cette fondation à des prix qu'elle a décernés à 5 étudiants qui s'étaient le plus distingués dans leurs examens.

Le montant du revenu de la fondation Gay étant de fr. 46.37 seulement, la Caisse académique a complété la somme de fr. 90, total de ces prix.

**DIPLOMES**

*Diplome de Bachelier es-Sciences physiques  
et naturelles.*

Confère a un etudiant.

*Diplôme de Bachelier en Droit.*

Conféré à deux étudiants.

*Diplôme de Licencie en Theologie.*

Confere a quatre etudiants.

*Diplome de Licencie en Droit*

Confere a un candidat.

Un autre a été admis à presenter sa dissertation.

*Diplôme d'Ingénieur.*

L'Academie a conféré le diplôme d'ingénieur-mecanicien à cinq étudiants, le diplôme d'ingénieur-constructeur à trois autres.

### CONCOURS

A la fin de l'année 1881, et conformément au règlement du 8 mai 1852, l'Académie a publié le programme des concours ouverts aux étudiants et aux externes pour l'année 1881-1882.

*Trente-sept* étudiants ont répondu à cet appel et ont traité 25 sujets du programme. *Deux* étudiants ont traité chacun 2 sujets.

L'Académie, après avoir pris connaissance des rapports des commissions d'examens. a décerné aux concurrents 26 *prix* et 11 *accessits*. La somme de ces prix et accessits s'est élevée à fr. 1,905.

Les noms des lauréats ont été proclamés, en séance publique, le 20 décembre 1882. après lecture des rapports des commissions d'examens.

### FONDATIIONS

Les gages Paris et Masset sont restés vacants.

Le montant des prix Pavillard (15 fr.) a été remis à M. le Directeur du Collège cantonal.

### BOURSES

Les étudiants qui ont joui d'une bourse pendant l'année 1882, sont au nombre de 19, dont 7 du Gymnase, 7 de la Faculté de Théologie, 1 de la Faculté des Lettres, 1 de la Faculté des Sciences, 1 de la Faculté technique et 2 anciens étudiants de l'Académie, qui font actuellement leurs études à Zurich et à Berne. Le total de ces subsides s'est élevé à fr. 4,325.

## DISCIPLINE

La conduite des étudiants des diverses Facultés, durant l'année 1881-1882, n'a donné lieu à aucune plainte de la part des professeurs.

L'année écoulée a été également heureuse pour le Gymnase. Les absences ont beaucoup diminué ; les élèves ne cherchent pas à manquer leurs leçons sous les plus futiles prétextes. La discipline, à peu d'exceptions près, n'a pas exigé de répression sérieuse.

## COURS ET AUDITEURS

### GYMNASE

Les changements qui ont été introduits dans le programme des cours et la répartition des leçons sont les suivants :

Pour la *langue allemande*. M. le professeur Maurer a jugé opportun de répartir les élèves de la 1<sup>re</sup> année en 2 sections, leur nombre étant trop considérable et le degré d'avancement respectif des jeunes gens qui composent cette classe étant d'ordinaire fort différent.

Le cours de *logique*, qui se donnait précédemment à raison de 1 heure par semaine. comprend actuellement 3 leçons.

La *chimie générale* et les *sciences naturelles*. qui s'enseignaient à partir de la 2<sup>me</sup> année seulement, commencent dès la 1<sup>re</sup> année et cet enseignement dure deux ans.

Le cours de *physique générale* a été réparti sur les deux années.

Les leçons de *langue française*, dans la 2<sup>e</sup> année, sont données par M. le professeur Rambert, pour les exercices de composition et d'élocution ; M. le professeur Aug. Vulliet a conservé l'enseignement de l'histoire, de la langue et de la littérature.

Les leçons d'*astronomie* ont été transformées en leçons de *cosmographie*, et réduites à 1 heure par semaine, au lieu de deux.

Dans le 1<sup>er</sup> semestre (classe intermédiaire), l'enseignement a été donné exclusivement par des professeurs de l'Académie, et non plus, en partie, par des maîtres du Collège cantonal.

Sur les 14 *externes* qui ont fréquenté les cours du Gymnase en hiver, 11 ont suivi toutes les leçons ; sur les 12 *externes* du semestre d'été, 9.

## FACULTÉ DES LETTRES

Un certain nombre de jeunes gens se vouent présentement à l'étude spéciale des Lettres, en vue de l'enseignement. Pour cette raison, et par le fait, en outre, que le nouveau Règlement oblige les futurs étudiants en droit et en théologie à suivre pendant une année les cours de la Faculté des Lettres, le nombre des *étudiants réguliers* de cette faculté s'est élevé à 20 en hiver et 21 en été. — Comme d'habitude, les *externes* ont été relativement assez nombreux : 23 pour chaque semestre. Le cours de *Littérature française* de M. le professeur Rambert a attiré de plus, un nombre assez considérable d'auditeurs étrangers à l'Académie, les dames ayant été admises à y assister, — non point toutefois à titre gratuit.

Le cours d'*Histoire*, que M. le professeur Huc-Mazelet veut bien faire depuis plusieurs années à l'Académie, est de plus en plus fréquenté.

Le concours que M. le professeur Goergens a bien voulu nous apporter pour l'enseignement des *langues orientales*, paraît avoir été apprécié des étudiants.

### FACULTÉ DES SCIENCES

Dans la section des *sciences physiques et naturelles*, M. le professeur Marguet a bien voulu faire un cours spécial de calcul différentiel et intégral, accompagné d'exercices de calcul, le cours que donne M. Amsteim dans la section des Sciences mathématiques ne pouvant que difficilement être suivi par des élèves qui ne font pas des mathématiques une étude spéciale.

Un cours d'astronomie de 3 leçons par semaine a été créé.

Le cours de *physique*, commun à tous les étudiants de la Faculté des Sciences, a été porté à 5 leçons au lieu de 4 par semaine, afin de le rendre équivalent au cours des autres Universités suisses.

Des travaux pratiques pour la physique, ainsi que des conférences, ont été introduits pour les élèves de 2<sup>e</sup> année.

Le nombre des étudiants de la section des Sciences physiques et naturelles a été notablement inférieur à celui des années précédentes, la section des Sciences médicales, nouvellement instituée, ayant naturellement attiré à elle plusieurs étudiants qui précédemment figuraient dans la 1<sup>re</sup> de ces sec-

tions. La *section médicale* a compté 14 étudiants et externes.

La section de *pharmacie*, a été divisée en 2 années entières, tandis que précédemment elle ne comptait que 3 semestres règlementaires.

Le chiffre des étudiants s'est maintenu.

Les *laboratoires de Chimie* ont été fréquentés par 32 étudiants réguliers et 12 externes.

### FACULTÉ TECHNIQUE

M. le professeur Duperruis a été chargé de faire un cours de statique graphique dans la 2<sup>e</sup> année.

La statistique ci-dessous montre le mouvement des étudiants depuis la création de la Faculté technique en 1869, jusqu'à l'année académique 1881-1882 inclusivement, ainsi que le nombre des diplômes d'ingénieurs délivrés pendant ce temps :

Année.	Nombre d'étudiants réguliers.	Nombre de diplômes délivrés	Nationalité des étudiants diplômés		
			Vaudois.	Confédérés.	Etrang <sup>rs</sup>
1 1869-1870	32	5	3	1	1
2 1870-1871	26	6	5	1	—
3 1871-1872	33	7	4	3	—
4 1872-1873	35	4	2	—	2
5 1873-1874	38	11	7	3	1
6 1874-1875	32	11	6	3	2
7 1875-1876	48	7	5	2	—
8 1876-1877	54	4	2	1	1
9 1877-1878	49	17	7	6	4
10 1878-1879	31	11	8	2	1
11 1879-1880	22	10	8	1	1
12 1880-1881	19	4	1	2	1
13 1881-1882	23	6	4	—	2
Total :	442	103	62	25	16



Il résulte de ce tableau, que la Faculté technique a été fréquentée en moyenne par 34 étudiants annuellement; que chaque année, en moyenne, elle a délivré 7 à 8 diplômes d'ingénieur, et qu'elle a servi surtout aux Vaudois et aux Suisses.

Tous les diplômés sont placés dans l'industrie d'une manière avantageuse; ils sont appréciés par les ingénieurs et les industriels qui les emploient.

### FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Le programme des Cours de la Faculté de Théologie n'a subi aucune modification.

Le nombre des étudiants s'est augmenté dans une certaine mesure. Au surplus, le compte-rendu parlera, à propos des Cultes, du rapport présenté au Synode de l'Eglise nationale par M. le président de la Faculté, au mois de novembre 1882.

### FACULTÉ DE DROIT

Il a été fait cette année un cours d'*exégèse du Droit romain* en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, alors que précédemment l'exégèse se traitait, à l'occasion du cours systématique, dans la 1<sup>re</sup> année seulement. Les étudiants de la 1<sup>re</sup> année suivent, du reste, le nouveau cours dans lequel les textes sont mis en regard des articles du nouveau Code fédéral des Obligations.

M. le professeur Carrard a enseigné le *Droit commercial* d'après le susdit Code, et, dans le semestre d'été, il a fait un cours sur les lettres de change, qui a été ouvert au public et suivi par un assez grand nombre d'auditeurs.

M. le professeur Grenier a donné, pendant le semestre d'été, un cours libre sur le nouveau Code fédéral des Obligations, qui a été suivi par une quarantaine d'avocats et de notaires.

### Remarques sur l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi.

La loi du 20 janvier 1881 étant entrée en vigueur dès le 15 octobre de la même année, il sera opportun de dire quelques mots de la manière dont elle a été mise à exécution. La chose a eu lieu sans trop de difficultés et sans exiger des mesures transitoires importantes. L'Académie a d'abord élaboré, sous réserve de la sanction du Département, les règlements nécessaires pour l'application de la loi. Elle ne s'est pas contentée, comme jadis, d'un règlement académique général; mais, vu l'autonomie plus grande accordée aux Facultés, des règlements spéciaux ont été rédigés pour le Gymnase et pour les Facultés de Théologie, de Droit, des Sciences et la Faculté Technique. La Faculté des Lettres a préféré attendre une année d'expérience et son règlement paraîtra incessamment.

Les innovations apportées par la Loi et par les Règlements ont généralement paru justifiées par la pratique d'une année. La disparition de la section scientifique du *Gymnase*, en donnant à cet établissement un caractère purement littéraire, a produit les plus heureux effets. L'unité d'études a été favorable à la fois à l'enseignement et à la discipline. Le nombre des élèves, loin de diminuer par la sup-

pression de la section scientifique, a plutôt augmenté.

La *Faculté des Lettres* a pris plus de consistance par l'obligation imposée aux futurs étudiants en droit et en théologie de passer une année dans cette Faculté, ainsi que le fait est déjà mentionné plus haut. Il est à espérer que les Facultés de Droit et de Théologie recueilleront bientôt les heureux résultats de cette prolongation des études littéraires.

La reconstitution de la *Faculté des Sciences* sur des bases plus larges, a été l'innovation capitale de la nouvelle loi. La division de la Faculté en trois sections, et celle de chaque section en deux années d'études, ont facilité la répartition des cours. Le Règlement spécial a même cru devoir diviser la *Section Scientifique* proprement dite en section des Sciences naturelles et section des Sciences mathématiques, dans le but de faciliter la préparation des candidats au baccalauréat ès-sciences, et par là, celle des candidats aux places d'instituteurs secondaires. La coordination de ces quatre sections s'est opérée assez aisément, bien que certains cours soient suivis par les quatre sections. Naturellement l'année 1881-1882 n'a compris que la première année d'études ; le système complet des deux années n'a pu fonctionner que l'année suivante.

L'*Ecole de Pharmacie*, tout en conservant son autonomie particulière, s'est fusionnée avec la Faculté des Sciences. Cette fusion a été facile, puisque presque tous les cours suivis par cette section le sont aussi par les étudiants des autres sections. comme du reste cela a lieu dans toutes les Universités.

La *Section des Sciences médicales*, inaugurée dans l'automne 1881, a donné d'heureux résultats jusqu'ici. La plupart des étudiants travaillent avec entrain et assiduité ; nous avons l'impression qu'ils font, en somme, de bonnes études. Deux d'entr'eux ont présenté des travaux de concours remarquables sur l'anatomie de l'oreille.

Les Facultés de *Théologie et de Droit* ont sans doute subi des modifications moins importantes que la Faculté des Sciences. La première année d'études de ces Facultés, jadis partagée avec la Faculté des Lettres, est entrée complètement dans le cadre spécial à chacune de ces Facultés. De plus, comme les bacheliers ès-lettres qui se destinaient à la théologie et au droit, ont dû faire préalablement leur année de lettres, la première année d'études dans les Facultés de théologie et de droit n'a pas pu, en 1881-1882, être établie d'une manière normale.

Le rétablissement de la carte d'*immatriculation* a permis de déterminer la qualité d'étudiant d'une manière plus nette, de rédiger le catalogue avec plus de régularité et de pourvoir plus facilement aux besoins les plus urgents de la Bibliothèque des étudiants.



# ÉCOLES NORMALES

---

## DIRECTION

M. H. Dupuis, précédemment Inspecteur du II<sup>m</sup><sup>e</sup> Arrondissement primaire, a été appelé aux fonctions de directeur des Ecoles normales, en remplacement de M. Delorme, actuellement directeur de l'Hôpital Cantonal.

## CONSEIL D'ÉCOLE

Présidé par le directeur de l'établissement, ce Conseil est composé de: MM. Colomb, instituteur, à Aigle et Paul Vulliet, instituteur à Lausanne. Il s'est réuni six fois en 1882, et s'est occupé des cas ordinaires et extraordinaires qui sont dans sa compétence.

## BIBLIOTHÈQUE DES RÉGENTS

Cette annexe des Ecoles normales a continué à rendre de bons services au personnel enseignant primaire. La direction en a été confiée, à titre d'essai, à MM. Otth et Miéville, mais le traitement payé jusqu'ici au bibliothécaire n'a pas été augmenté de ce fait.

Voici maintenant quelques renseignements sur la marche de la Bibliothèque.

# BIBLIOTHÈQUE CANTONALE

---

La Bibliothèque cantonale est ouverte quotidiennement de neuf heures du matin à midi et de une heure à quatre, pour les consultations. Les distributions pour sortie des livres de la Bibliothèque ont lieu l'après-midi, le lundi, le mercredi et le vendredi. La Bibliothèque est fermée pendant la révision, qui coïncide avec les vacances académiques

## *Mouvement des livres.*

Livres sortis de la Bibliothèque dans les 131 séances de distribution.

Séries.	Nombre de volumes
M. Littérature moderne . . . . .	2578
B. Périodiques, Journaux. Revues . . . . .	1063
L. Littérature ancienne . . . . .	653
P. Sciences physiques et naturelles . . . . .	472
E. Histoire moderne . . . . .	321
C. Géographie et voyages . . . . .	288
F. Histoire suisse . . . . .	243
D. Histoire universelle, histoire ancienne et du moyen-âge . . . . .	210
O. Sciences mathématiques . . . . .	202
T. Jurisprudence . . . . .	186
J. Biographies, Eloges, Mémoires, Anecdotes et Lettres . . . . .	167
N. Philosophie et Education . . . . .	154
A reporter . . . . .	6537

BIBLIOTHEQUE CANTONALE		103
	Report . . .	6537
K.	Linguistique, Dictionnaires, Gram- maires, etc. . . . .	153
G.	Histoire des religions et des superstitions	140
U.	Théologie en général et Théologie exégé- tique . . . . .	132
Q.	Sciences médicales . . . . .	86
V.	Théologie systématique et Théologie pra- tique . . . . .	83
R.	Arts et métiers . . . . .	69
S.	Politique . . . . .	53
A.	Bibliographie. Encyclopédie et Œuvres générales scientifiques . . . . .	48
H.	Histoire ecclésiastique de la Suisse . .	2
	Le nombre des volumes consultés à la Bi- bliothèque a été de . . . . .	19500
	Total des volumes utilisés . . .	<u>26803</u>

Le public continue à apprécier l'ouverture quotidienne du salon de lecture, qui est pour nos étudiants un cabinet de travail, un laboratoire de recherches en même temps qu'un cercle de réunion, un chauffer en hiver, un abri par le mauvais temps, toujours un asile utile et agréable entre deux leçons.

La consultation immédiate des dictionnaires mis à la disposition du public dans le salon de lecture, va toujours croissant; elle est si grande, que le dictionnaire encyclopédique Larousse en est usé depuis trois ans, ce qui est une invitation à y placer un plus grand nombre d'ouvrages de la forme dictionnaire. tels que biographie générale, encyclo-

pédie des connaissances médicales, encyclopédies générales, etc., avec les dernières livraisons des périodiques, des journaux et des revues ; mais, pour cela, il faut au salon les étagères nécessaires.

Les rayons de la Bibliothèque sont entièrement garnis, un grand nombre de volumes des dernières acquisitions ne peuvent y trouver place, ce qui est une cause de désordre qui rend les recherches longues et difficiles ; l'urgente nécessité d'installer de nouvelles étagères dans la grande salle a été reconnue.

Beaucoup de volumes, d'ouvrages, de recueils et de collections se dégradent, faute de reliure ; il faudra également s'en occuper.

#### *Acquisitions.*

Tableau des dépenses pour achats de livres, groupés d'après les dix catégories suivantes :

	Francs.
Physiologie (Médecine) . . . . .	3050
Périodiques, Journaux et Revues . . . . .	1167
Histoire et ses prolégomènes . . . . .	810
Littératures anciennes et modernes . . . . .	795
Jurisprudence . . . . .	400
Arts et agriculture . . . . .	300
Sciences naturelles et physiques . . . . .	263
Mathématiques . . . . .	158
Philosophie et éducation . . . . .	122
Théologie : . . . . .	94
Total . . . . .	7159

Dans les prévisions du budget de 1882, l'on n'avait rien porté pour la physiologie, mais depuis la



création de l'Ecole de médecine, la Bibliothèque a dû mettre une *layette* à la disposition de cette nouvelle section de l'Académie ; la dépense de ce chef ascende à plus de trois mille francs, ce qui explique le chiffre élevé des acquisitions.

*Dons.*

- La Chancellerie fédérale : Diverses publications importantes.
- Les Etats-Unis : Rapports divers. Statistiques commerciales.
- M. Joël, ancien Syndic à Lausanne : Le Musée Fol. Etudes d'arts et d'archéologie sur l'antiquité et la renaissance.
- M. Cuénoud, Syndic de Lausanne : Collection des rapports de la Municipalité et du Conseil communal de Lausanne sur la gestion.
- M. Favre, Alphonse, de Genève : Ses recherches géologiques.
- M. Picard, Edmond, professeur, à Bruxelles : Pandectes belges.
- M. Morel-Fatio : Diverses publications relatives à l'Espagne.

La Bibliothèque cantonale devrait recevoir un exemplaire de tous les journaux, imprimés, brochures, publications, ouvrages, rééditions, etc., qui sont imprimés ou édités dans le canton de Vaud, mais il n'en est rien, parce que la loi sur la matière est insuffisante, en ce sens qu'elle ne contient qu'un simple désidératum dont la plupart des imprimeurs et éditeurs ne tiennent aucun compte. Une révision de la loi sur la matière sera peut-être nécessaire.